



ESCROQUERIE PAR COUPONS PCS

Transcash, Western-Union, Toneo, Neosurf etc.

△ De quoi s'agit-il ?

PCS signifie **PREPAID CASH SERVICE** : une carte ou un coupon pré-payé rechargeable qui vous permet d'effectuer des paiements, tout comme si vous aviez une carte bancaire classique.

- Cette méthode de paiement est détournée par certains malfaiteurs pour commettre des escroqueries notamment sur les sites de rencontres : ces individus nouent un lien affectif ou amoureux avec une « victime » puis ils lui demandent une aide financière en coupons PCS, en prétextant un problème grave, une maladie, un décès etc.
- Des fraudes sont également fréquentes sur les sites de petites annonces entre particuliers comme « *Leboncoin* », « *Paru Vendu* », ou encore « *Vivastreet* », pour des offres d'emploi, achat - vente de matériel etc...

Ce moyen de paiement anonyme et non sécurisé fait de nombreuses victimes.

△ Quelques conseils de prévention :

- PCS Card est un transfert d'argent totalement anonyme et non sécurisé, **À UTILISER UNIQUEMENT AVEC UN TIERS DE CONFIANCE.**
- Vérifier scrupuleusement l'adresse mail utilisée par votre interlocuteur : avant de cliquer sur un lien douteux, positionnez le curseur de votre souris sur ce lien (**SANS CLIQUER**) ce qui affichera alors l'adresse vers laquelle vous serez redirigés.
- Faire preuve de discernement et de méfiance face à toute demande inhabituelle.
- Si la demande a été faite par le biais d'un réseau social (Facebook, WhatsApp, Snapchat...) **PRÉVENEZ VOTRE CONTACT CAR SON PROFIL A SANS DOUTE ÉTÉ USURPÉ.**
- **Attention au HAMEÇONNAGE (Phishing).**
Ne jamais communiquer d'informations sensibles par messagerie ou par téléphone avant de s'assurer qu'il s'agit de la bonne personne.
- **NE JAMAIS PAYER POUR VENDRE OU POUR TRAVAILLER** : certains sites de vente en ligne ne sont que des interfaces, dont l'argument principal est la gratuité. Revers de la médaille, ce succès attire les escrocs qui apprécient tout autant la gratuité et la facilité à mettre en ligne des annonces.
- Ne confondez pas vitesse et précipitation : **même pressés, ne cédez pas aux MANIPULATIONS** de votre interlocuteur. Certains sont passés « maître » dans l'élaboration de scénario hors du commun.

△ Que faire ?

-  Si vous avez été victime de ce type d'escroquerie → **DÉPOSEZ UNE PLAINTÉ** (Police / Gendarmerie) en vous munissant des éléments en votre possession (capture d'écran, mail, lien internet etc.)
-  Si vous avez reçu un message douteux (sans y répondre) → prévenez **SIGNAL SPAM** (signal-spam.fr)
-  Signaler une adresse de site d'hameçonnage → **PHISHING INITIATIVE** (phishing-initiative.fr)
-  Pour être conseillé en cas d'hameçonnage → **INFO ESCROQUERIE** au 0 805 805 817 (appel gratuit)
-  Pour toute information complémentaire : www.cybermalveillance.gouv.fr

